

# ensemble, nous sommes plus forts.

## FICHE D'INFORMATION

### ENTENTE SUR LES RÉPERCUSSIONS ET LES AVANTAGES D'UN PARC POUR LES INUITS DU LABRADOR

L'Entente sur les répercussions et les avantages d'un parc pour les Inuits du Labrador, signée par le gouvernement du Canada et l'Association des Inuits du Labrador, officialise la relation durable entre Parcs Canada et les Inuits du Labrador. Elle présente le cadre de cogestion financière, de même que les dispositions relatives à l'utilisation du sol, compte tenu des répercussions possibles de la création d'une réserve de parc national sur les Inuits de la région, ainsi que des avantages qu'ils en retireront éventuellement.

Cette entente est requise en vertu de l'Accord de principe sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador. Il a fallu environ deux ans de négociations entre Parcs Canada et l'Association des Inuits du Labrador avant de parvenir à l'Entente.

Les points saillants de l'Entente sont :

- Le versement, par le Canada, de la somme d'un million de dollars au gouvernement du Nunatsiavut, pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan permettant aux entreprises inuites de tirer profit des possibilités économiques liées à la réserve de parc national et pour la création, dans cet objectif, d'un fonds accessible aux entreprises et aux particuliers inuits.
- La création d'un comité de cogestion ayant pour mandat de faire des recommandations au ministre fédéral de l'Environnement sur toutes les questions relatives à la gestion de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat. Ce comité de cinq membres comprendra un nombre égal de représentants de Parcs Canada et du gouvernement du Nunatsiavut et il sera dirigé par un président indépendant désigné par les deux parties.
- Des dispositions relatives à l'utilisation permanente, par les Inuits du Labrador, de la réserve de parc national, concernant notamment l'extraction de pierre à sculpter et l'usage continu des terrains de camping saisonnier traditionnels.
- Des dispositions en vue d'aider les Inuits du Labrador à tirer pleinement profit des possibilités d'emploi éventuellement offertes par la réserve de parc national.
- La garantie que la réserve de parc national mettra en valeur le rôle important joué par les Inuits dans la préservation des écosystèmes naturels de la région et présentera l'histoire culturelle non seulement des terres de la réserve de parc, mais aussi de l'ensemble de la région.